

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le

ID : 059-215901380-20250531-D2025_37-DE



SÉANCE DU 31 MAI 2025

Date de la convocation : 27 Mai 2025	Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du 26 Mai 2025 à 19h
EFFECTIF LÉGAL : 15	L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mai à 9h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire
EFFECTIF EN EXERCICE : 14	
EFFECTIF VOTANT : 8	<p>Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; Mikaël LANCEL ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Antoine HERMAN ; LERICHE José Manuel ; Francine SEDENT</p> <p>Ont donné procuration : Roseline HODIN à Céline MARELLI</p> <p>Etaient absents : David HEGO ; Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA ; Vincent WIART ; Sabrina MERY ;</p> <p>Secrétaire de séance : Céline MARELLI</p>

OBJET DE LA DELIBÉRATION : ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU NORD

Numéro de la délibération : 2025-37

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux du Nord pour l'exercice 2025.

La cotisation est fixée à 95€ (85€ cotisation nationale et 10€ cotisation départementale) + 1 abonnement au mensuel 36 000 communes à 10€ soit un total de 105€

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer.

ADOpte A l'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,